



Un locataire qui ne paye plus ses loyers

Par **sandra2603**, le **02/03/2011** à **08:23**

Bonjour, rnJ'ai ma belle mère qui loue une petite maison dans sa cours. Au début elle a fait 6 mois de gratuité contre des travaux (ce qui a été marqué sur le bail). Elle a eu plein de soucis avec le mari de la locataire qui a été jusqu'à lui volé un chéquier dans sa boîte aux lettres et maintenant la locataire là arcelle de lettres recommandées avec accusé réception pour soit disant arcellement moral auprès de son mari, elle même et les personnes qui lui rende visite. Elle a même reçu un courrier en disant qu'il y avait des travaux à faire, hors ces travaux ce sont eux qui devaient les faire pour les 6 mois de gratuité du loyer. Et pour conclure le mois de février n'a pas été payé. Qu'elle recoure peut elle avoir ?

Par **edith1034**, le **02/03/2011** à **09:50**

bonjour, rn rn rn il s'agit d'un conflit de voisinage avec un voisin qui est votre locataire rn rn rn pour les loyers et les travaux tout dépend des travaux fixés rn rn rn car un bailleur ne peut exigé du gros œuvrer rn rn rn un décret définit les normes de location avant travaux du locataire rn rn rn pour tout savoir sur le bail rn rn rn <http://www.fbIs.net/contratlocationvide.htm>

Par **mimi493**, le **02/03/2011** à **14:49**

Si un loyer n'est pas payé, elle va voir un huissier pour faire délivrer un commandement de payer

Par **sandra2603**, le **02/03/2011** à **15:57**

Merci pour vos réponses